

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **1^{er} jour du mois de décembre 2014**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2014-363

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2014-364

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2014-365

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 novembre 2014, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- › Lettre de remerciement de l'Albatros des Sources pour la participation de la Ville d'Asbestos à la journée de ressourcement « Juste pour vous ».
- › Lettre du ministère des Transports nous informant du versement de la subvention 2014.
- › Lettre de Recyc-Québec concernant le versement de la compensation dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.
- › Lettre de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux : Changement permanent du lieu d'exploitation du Club social des travailleurs JMA.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Les adolescents de la Maison des jeunes d'Asbestos et utilisateurs du parc de planches à roulettes situé sur la 1^{re} Avenue mentionnent qu'ils souhaiteraient avoir de nouveaux modules pour pratiquer leurs activités. De plus, ils mentionnent que l'emplacement actuel sera trop petit pour accueillir ces nouveaux modules. Ils proposent l'ancien terrain de tennis situé au Parc Dollar comme futur lieu pour le parc de planches à roulettes. Ils n'ont pas encore de projet à soumettre. Les membres du Conseil leur proposent de monter un projet et de le soumettre à Monsieur Pierre Benoît ou Monsieur Daniel Garant.

2014-366

CLUB CHASSE ET PÊCHE LAROCHELLE : CONTRIBUTIONS POUR L'ENTRETIEN D'UNE PATINOIRE ET POUR LA JOURNÉE FAMILIALE « PLAISIRS D'HIVER 2015 »

CONSIDÉRANT qu'un montant de 1 000 \$ avait été versé au Club de Chasse et Pêche Larochelle pour l'entretien de la patinoire dans le cadre de l'activité « Plaisirs d'Hiver 2014 »;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 500 \$ leur avait aussi été versé afin d'aider financièrement le déroulement de la journée familiale « Plaisirs d'Hiver 2014 »;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos vit actuellement des contraintes budgétaires;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de verser la somme de 850 \$ au Club de Chasse et Pêche Larochelle pour l'entretien de la patinoire dans le cadre de l'activité « Plaisirs d'Hiver 2015 » et de verser un montant de 500 \$, provenant des fonds du tournoi de golf du maire, pour aider financièrement le déroulement de cette journée familiale.

Adoptée.

2014-367

PARTICIPATION AU CONCOURS « FAIS-MOI TA TOUNE »

CONSIDÉRANT que le concours « Fais-moi ta toune » rejoint des participants provenant de plusieurs régions de la province;

CONSIDÉRANT que les organisateurs de ce concours sont à la recherche de partenaires financiers afin de verser des bourses aux gagnants;

CONSIDÉRANT qu'une participation financière de la Ville d'Asbestos apporterait une visibilité importante à l'organisation par le biais des outils de promotion du concours;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu de verser une bourse au montant de 1 000 \$ dans la catégorie auteur/compositeur du concours «Fais-moi ta toune ».

Adoptée.

2014-368

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2014

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de novembre 2014, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	951 245,49 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de novembre 2014:	951 245,49 \$

Adoptée.

2014-369

CRÉATION D'UNE PETITE CAISSE POUR ACTIVITÉS SPÉCIALES

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues et appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu qu'une petite caisse au montant de 200 \$ soit créée pour utilisation lors d'activités spéciales telles que le tournoi de golf du maire et du brunch-santé annuel. La trésorière Manon Carrier sera responsable de la création de ladite petite caisse.

Adoptée.

2014-370

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DES SOURCES : APPROBATION DE LA QUOTE-PART DE LA VILLE D'ASBESTOS POUR 2015

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'accepter de payer la quote-part de la Ville d'Asbestos au montant de 522 294 \$ à la MRC des Sources pour l'année 2015, et ce, aux dates d'échéance requises.

Adoptée.

2014-371

RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX : APPROBATION DE LA QUOTE-PART DE LA VILLE D'ASBESTOS POUR 2015

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos est membre de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux depuis sa création;

CONSIDÉRANT que la Régie a adopté son budget pour l'exercice financier 2015 lors d'un récent conseil d'administration et qu'elle a transmis ce budget à toutes les municipalités membres pour approbation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'accepter de payer la quote-part 2015 de la Ville d'Asbestos au coût total de 381 000 \$.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, COMPENSATIONS, TARIFS ET REDEVANCES POUR L'ANNÉE 2015

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement décrétant l'imposition des taxes, compensations, tarifs et redevances pour l'année 2015 pour les contribuables d'Asbestos. Une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption de ce règlement.

2014-372

ADOPTION DU CALENDRIER 2015 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal d'Asbestos pour l'année 2015 comme suit :

12 janvier	4 mai	14 septembre
2 février	1 ^{er} juin	5 octobre
2 mars	6 juillet	2 novembre
13 avril	10 août	7 décembre

Adoptée.

2014-373

MANDAT D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de mandater la firme Roy Desrochers Lambert SENCRL pour l'audit et la préparation des états financiers au 31 décembre 2014 de la Ville d'Asbestos, le tout pour des honoraires établis à 13 695 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

2014-374

RENOUVELLEMENT 2015 DES CONTRATS D'ENTRETIEN DES LOGICIELS D'APPLICATIONS MUNICIPALES - ACCEO

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu de renouveler pour l'année 2015 avec la firme ACCEO Solutions inc le contrat d'entretien des logiciels d'applications municipales. Les frais annuels sont en annexe dans le tableau.

DESCRIPTION	NBRE UTIL.	PRIX
		2015
Logiciels		
Total Gestion de la Cour Municipal Cour Municipal - Unicité		6,097.38 \$
Total Gestion des Ressources Financières Comptabilité par projet - UniCité Comptes-fournisseurs - UniCité Préparation budgétaire - UniCité Grand-Livre / Contrôle budgétaire - UniCité Immobilisations - UniCité Service de la dette		7,985.23 \$
Total Gestion des Ressources Humaines et Paie Paie/RH - UniCité Ma Paie.net - UniCité Tableau de bord Paie/RH		3,934.39 \$
Total Gestion des Ressources Matérielles Commandes et engagements - UniCité		574.24 \$
Total Gestion des Revenus et Territoire Immonet - UniCité Taxation/ Perception - UniCité		4,736.12 \$
	Sous-total Logiciels	23,327.35 \$
Progiciels		
Genero	10	1,091.05 \$
Oracle SEO	11	366.01 \$
Générateur de rapport Impromptu	1	272.95 \$
Uniface Runtime		175.10 \$
	Sous-total Progiciels	1,905.11 \$
Complément de couverture		2,063.15 \$
	TOTAL ANNUEL :	27,295.61 \$

Adoptée.

2014-375

CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS : RAPPORT ANNUEL DE LA GREFFIÈRE RELATIVEMENT AU REGISTRE DES DONS, CADEAUX ET AUTRES GRATIFICATIONS DÉCLARÉS

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil sont tenus en vertu du Code d'éthique des élus municipaux de la Ville d'Asbestos de déclarer les dons, cadeaux et autres gratifications reçus dépassant un montant de 100 \$;

CONSIDÉRANT que la greffière tient un registre dont déclaration du contenu doit être faite à la dernière séance ordinaire de décembre de chaque année;

CONSIDÉRANT que la greffière annonce que le registre pour l'année 2014 ne contient aucune déclaration;

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que le Conseil municipal reconnaisse la déclaration de la greffière en ce qui a trait au contenu du registre.

Adoptée.

2014-376

AVIS DE LA VILLE D'ASBESTOS SUR LE PLAN DE RESTAURATION DE LA MINE JEFFREY

CONSIDÉRANT la fermeture définitive de la Mine Jeffrey en octobre 2012;

CONSIDÉRANT que lors de la fermeture d'une mine, un plan de restauration doit être déposé au ministère des Ressources naturelles;

CONSIDÉRANT que Mine Jeffrey a déposé à la Ville d'Asbestos son projet de Plan de réaménagement et de restauration du site minier Jeffrey en octobre 2014 pour commentaires;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu

QUE les commentaires suivants soient transmis à Mine Jeffrey, au ministère des Ressources naturelles et au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'égard du projet de Plan de réaménagement et de restauration du site minier Jeffrey :

1. De façon générale, le plan de restauration manque de précision à l'égard de l'échéancier de réalisation.
2. Le plan de restauration devrait informer davantage sur le suivi des pentes au cours des années. La Ville d'Asbestos se questionne sur qui aura la responsabilité du suivi de la stabilité des pentes et pendant combien de temps.
3. L'exploitation minière est à l'origine de l'existence de la Ville d'Asbestos. Le puits minier et les haldes ont façonné le paysage du territoire. L'expansion des opérations minières a fait en sorte que tout le patrimoine bâti de la Ville n'existe plus. Les traces de l'exploitation sont les seuls témoignages du passé d'Asbestos. Pour ces raisons, le Conseil municipal désire s'assurer que des sites et des équipements soient conservés comme témoins d'une époque du développement de notre ville.
4. L'avenir du viaduc traversant la route 255 inquiète les membres du Conseil. Malgré qu'il soit mentionné que le viaduc est en bon état aujourd'hui, la ville d'Asbestos désire s'assurer que l'entretien de l'infrastructure sera maintenu au-delà de la fermeture définitive du site de Mine Jeffrey. Dans 25 ans, alors que l'infrastructure aura besoin de réparation, qui aura la responsabilité d'entretenir ou démolir la structure. Le plan de restauration est muet à ce sujet. Des sommes seront-elles conservées pour l'entretien du site.
5. La Ville d'Asbestos est préoccupée à l'égard de la protection des citoyens. Actuellement l'accès au site est limité par une clôture. Malgré qu'elle soit en bon état, l'accès au site y est facile pour les citoyens. Une plus grande vigilance et des mesures supplémentaires seraient nécessaires pour assurer la sécurité du site. Le plan n'est pas assez précis sur les moyens qui seront pris pour assurer la sécurité des personnes. De plus, le Conseil municipal est inquiet à l'égard de l'entretien des clôtures dans le temps. Avec les années, les clôtures auront nécessairement besoin de réparations. La Ville d'Asbestos se questionne sur qui aura la responsabilité du suivi et de l'entretien des installations et pendant combien de temps.

Adoptée.

2014-377

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA : RENOUELEMENT DU MANDAT POUR 2015

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu de renouveler le mandat de la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour l'année 2015, et ce, à titre de gestionnaire du contrôle animalier sur le territoire d'Asbestos au tarif de 1.89 \$ per capita, soit la somme totale de 13 188.42 \$ pour une population de 6 978 habitants.

Adoptée.

2014-378

VENTE POUR TAXES

CONSIDÉRANT que la trésorière, madame Manon Carrier, a dressé une liste des immeubles dont les taxes imposées demeurent impayées, en tout ou en partie, conformément à l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste produite par la trésorière;

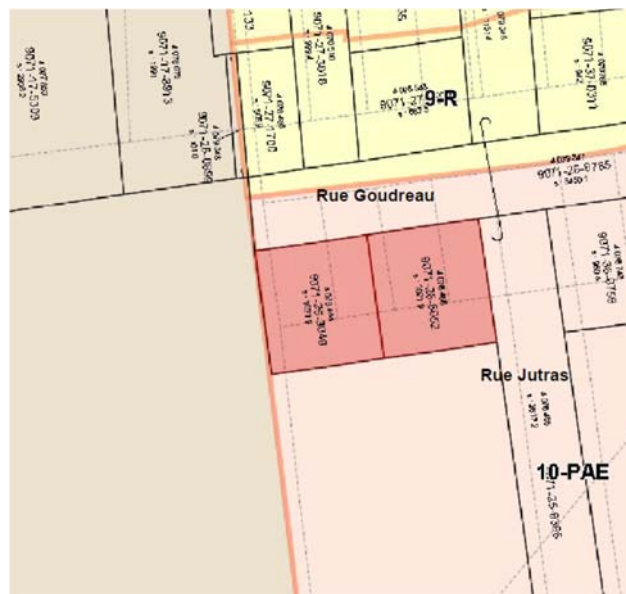
Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'ordonner à la greffière, Me Marie-Christine Fraser, de vendre les immeubles à la salle du Conseil selon la procédure et les délais prévus dans la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée.

2014-379

AUTORISATION DE VENTE DE TERRAINS (LOTS 4 078 444 ET 4 078 466)

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'autoriser la vente des lots 4 078 444 et 4 078 466 à monsieur Jean-Philippe Bachand et madame Julie Mercier.



La vente se fera au montant de 2 500 \$, plus les taxes applicables, et aux conditions suivantes :

- Que les frais professionnels et autres frais relatifs à la transaction soient à la charge des acquéreurs;
- Que les acquéreurs commencent leur projet de construction dans les douze mois de la signature d'acte de vente;
- Que monsieur Hugues Grimard, maire et Me Marie-Christine Fraser, greffière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents nécessaires à la vente.

Adoptée.

2014-380**SOUSSION Fourniture des carburants pour l'année 2015**

Un appel d'offres ayant été fait pour la fourniture des carburants à la pompe en 2015 pour les véhicules et équipements municipaux, deux soumissions ont été reçues, ouvertes publiquement et trouvées comme suit :

Garage Ubald Fréchette inc. : (Shell)

‣ Montant d'escompte au litre pour le diesel clair :	0.03 \$
‣ Montant d'escompte au litre pour l'essence sans plomb :	0.02 \$
‣ Montant d'escompte au litre pour l'essence super sans plomb :	0.02 \$
‣ Montant forfaitaire applicable pour un rappel :	30.00 \$

Coop Pré-Vert : (Sonic)

‣ Montant d'escompte au litre pour le diesel clair :	0.02 \$
‣ Montant d'escompte au litre pour l'essence sans plomb :	0.02 \$
‣ Montant d'escompte au litre pour l'essence super sans plomb :	0.02 \$
‣ Montant forfaitaire applicable pour un rappel :	50.00 \$

Après avoir pris connaissance du rapport émis suite à l'analyse des soumissions reçues, il est donc proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'octroyer la fourniture de carburant au Garage Ubald Fréchette, et ce, aux montants d'escompte soumis et aux conditions énumérées dans l'appel d'offres, le tout pour l'année 2015.

Adoptée.

2014-381**SOUSSION : ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE 2015-2016**

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour l'entretien du réseau d'éclairage public d'Asbestos, elles ont été reçues, ouvertes publiquement et trouvées comme suit :

	CLAUDE BOURQUE ÉLECTRIQUE INC.	GROUPE FRÉCHETTE ÉLECTRIQUE
Prix forfaitaire par luminaire pour le changement de lumière, de la cellule photoélectrique ou de tout autre équipement électrique usuel sur un luminaire	45,00 \$	52,00 \$
Taux horaire pour tout travail hors entente nécessitant une nacelle	92,00 \$	85,00 \$

Après analyse des soumissions, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire soit à Claude Bourque Électrique inc. au prix forfaitaire et au taux horaire fournis dans sa soumission, plus les taxes applicables. Ce contrat est accordé pour une période de vingt-quatre (24) mois, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016.

Adoptée.

2014-382**AUTORISATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION (PARCS) : PROGRAMME « EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2015 »**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser la présentation d'une demande de subvention au Gouvernement du Canada dans le cadre du programme « Emploi été étudiant 2015 » afin de soutenir et favoriser l'emploi étudiant à la Ville d'Asbestos.

Monsieur Daniel Garant, coordonnateur du Service des Loisirs d'Asbestos est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents et formulaires requis pour la réalisation de ce projet.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport pour le mois de novembre 2014 préparé par le Service d'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
Janvier 2014	12	563 800 \$	563 800 \$
Février 2014	10	80 500 \$	644 300 \$
Mars 2014	15	124 100 \$	768 400 \$
Avril 2014	33	801 155 \$	1 569 555 \$
Mai 2014	71	641 500 \$	2 211 055 \$
Juin 2014	61	1 851 100 \$	4 062 155 \$
Juillet 2014	50	384 600 \$	4 446 755 \$
Août 2014	47	208 200 \$	4 654 955 \$
Septembre 2014	61	1 625 268 \$	6 280 223 \$
Octobre 2014	32	381 300,00 \$	6 661 523 \$
Novembre 2014	17	7 399 688,00 \$	14 061 211,00 \$

2014-383**EMBAUCHE DE CHARLES-ANTOINE LAVIGNE À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE**

Suite à la recommandation de Mario Durocher, directeur du service de Sécurité incendie, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'entériner l'embauche de Charles-Antoine Lavigne à titre de pompier volontaire en remplacement de Vincent Carrière.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Un citoyen pose une question en lien avec les matières provenant de Lac-Mégantic. Il est informé que les résidus ont été décontaminés et enrichissent le sol des lieux où ils sont utilisés. On lui rappelle qu'une porte ouverte pour présenter et visiter le lieu où sont amenées les matières a été organisée au début du mois d'octobre dernier. Les responsables du projet ont répondu à toutes les questions à ce sujet.

Un citoyen désire savoir quand le budget 2015 sera présenté. Le Conseil l'informe qu'il sera présenté le 15 décembre à 19 h 30.

Le même citoyen se questionne sur la publication du calendrier 2015 de la Ville d'Asbestos. Le Conseil lui mentionne que les récoltes d'ordures, de recyclage et de compost seront inscrites sur un document qui sera distribué aux citoyens, mais qu'en raison des contraintes économiques, ce document ne prendra pas la forme d'un calendrier pour l'année 2015

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- La conseillère Nathalie Durocher mentionne que le cocktail d'accueil des nouveaux résidents a eu lieu le 16 novembre dernier.
- Le conseiller Alain Roy mentionne que la collecte de fonds « Donnez au suivant » aura lieu dans la fin de semaine qui vient. Il partage aussi qu'il a participé à une rencontre concernant les coupures budgétaires dans les municipalités.
- Le conseiller Serge Boislard confirme qu'il n'y aura pas de calendrier de récoltes des rebuts pour l'année 2015 en raison des contraintes budgétaires. Un document de type papier sera distribué aux citoyens pour le remplacer.
- La conseillère Nicole Forgues mentionne que la politique des aînés sera lancée le 10 décembre prochain lors d'une conférence de presse.
- Le conseiller Jean Roy responsable de l'organisation du Brunch-santé 2014 du CSSS des Sources tient à remercier les conseillers de leur participation.
- Le conseiller Pierre Benoît désire qu'une lettre de félicitations soit rédigée, au nom du Conseil, au judoka Kevin Gauthier pour sa participation, du 10 au 16 décembre prochain, à une compétition de judo à Aix-en-Provence et à un camp d'entraînement à Marseille en France.

2014-384

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 20.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/al